



SAS HECTARE
 251 Rue du Romarin - BP 18
 Le Clos des Chanterelles
 34830 Clapiers

FACTURE N°	V237161
Dossier n°	210958
<i>Références à rappeler lors de votre règlement</i>	

Cpte n° : 706A200 KGI D: 2 500,00 €

Montpellier le 21 décembre 2023

Références :

Projet d'aménagement d'un quartier à Rebigue
 contrat cadre pour : Mission Bureau d'études et direction des travaux

FACTURE	
Acompte 5 - Décembre 2023	
Suivant détail joint	
Montant cumulé H.T	37 390,00 €
Montant cumulé précédent H.T	- 34 890,00 €
Montant HT.....	2 500,00 €
TVA(20.00%)	500,00 €
Montant TTC.....	3 000,00 €
En votre aimable règlement par chèque ou virement sur le compte :	
CRCM LACO Ent Nantes Nord Loire - 10 rue de Rieux - 44040 Nantes Cedex 1	
Cpte n° 00020011401 - Clé 81 - Code banque 10278 - Guichet 36844	
IBAN : FR76 1027 8368 4400 0200 1140 181 / BIC : CMCIFR2A	

A PAYER AVANT LE : 19/02/2024

Clause de vente. Sauf disposition contractuelle contraire, les délais de paiement courent à compter de la date figurant sur la présente facture et sont établis à :
 - 30 jours calendaires pour les contrats publics ;
 - 60 jours calendaires pour les contrats privés.

Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités de retard ou d'intérêts moratoires calculés sur le total des sommes dues exigibles de plein droit sans mise en demeure (Taux BCE majoré de dix points pour les contrats privés / taux BCE majoré de huit points pour les contrats publics). Une indemnité forfaitaire de 40 € est due au prestataire pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement. En cas de contestation, les Tribunaux de Nantes seront seuls compétents.

Maitre d'Ouvrage :
SAS HECTARE
Le Clos des Chanterelles
251 Rue du Romarin - BP 18
34830 CLAPIERS

Titulaire :
sce
ateliersup+
SCE et ses Ateliers UP+
Les Belvédères - Batiment B
128 Avenue des Fés
34080 MONTPELLIER

OPERATION :

CREATION D'UN LOTISSEMENT : Projet d'aménagement d'un quartier à Rebigue
Contrat cadre Hectare pour :
MISSION BUREAU D'ETUDES & DIRECTION DES TRAVAUX

PROJET DE DECOMPTE MENSUEL N° 5 **AU MOIS DE** **DECEMBRE 2023**

MISSIONS DETAILLEES		AVANCEMENT GLOBAL				
Désignation	Marché de base H.T.	% exécutés			Montants H.T.	
		Cumul M	Cumul M-1	Mois M	Cumul M	Cumul M-1

Conception du projet de quartier au stade AVP	14 490,00 €	15,11%	100,00%	100,00%	14 490,00	14 490,00
Examen au cas par cas	4 000,00 €	4,17%	100,00%	100,00%	4 000,00	4 000,00
Permis d'aménager	5 000,00 €	5,21%	100,00%	50,00%	5 000,00	2 500,00
Cahier des prescriptions Architectural, Urbain et Paysager (CPAUP)	5 000,00 €	5,21%	100,00%	100,00%	5 000,00	5 000,00
Dossier Loi sur l'eau	4 000,00 €	4,17%				
ACT	6 900,00 €	7,19%				
PRO / DCE	13 110,00 €	13,67%				
VISA / DET	28 980,00 €	30,22%				
AOR	5 520,00 €	5,76%				
Diagnostic environnemental	8 900,00 €	9,28%	100,00%	100,00%	8 900,00	8 900,00
Montant du marché H.T.	95 900,00 €	100%			37 390,00	34 890,00
						2 500,00